

Le projet consiste en la mise en valeur de la promenade du boulevard de la Corniche et en l'aménagement du boulevard «Océan Atlantique»

Sa Majesté le Roi lance les travaux de réaménagement de la corniche de Aïn Diab à Casablanca pour un investissement de l'ordre de 100 millions de dirhams

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention relative à la valorisation du littoral de la région de Casablanca-Settat, signée le 26 septembre 2014 sous la présidence de S.M. le Roi



Page 2

S.M. le Roi lance les travaux de réaménagement de la corniche de Aïn Diab à Casablanca pour un investissement de l'ordre de 100 millions de dirhams

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a procédé, mardi à Casablanca, au lancement des travaux de réaménagement de la corniche de Aïn Diab, un projet structurant qui participera au renforcement de l'attractivité du littoral de la métropole et au développement de la mobilité tout au long de la corniche. Illustration parfaite de la Sollicitude particulière dont le Souverain n'a eu de cesse d'entourer la capitale économique du Royaume et ses habitants, ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention relative à la valorisation du littoral de la région de Casablanca-Settat, signée le 26 septembre 2014 sous la présidence de Sa Majesté le Roi.

Cette convention prévoit également l'aménagement des corniches d'El Hank, de Dar Bouâazza (projets déjà lancés par le Souverain), de Aïn Sebaâ et de Mohammedia, pour une enveloppe budgétaire globale de 700 millions de dirhams.

Mobilisant des investissements de l'ordre de 100 millions de dirhams (hors voiries et parkings), le projet de réaménagement de la corniche de Aïn Diab consiste en la mise en valeur de la promenade du boulevard de la Corniche, ainsi qu'à l'aménagement du boulevard «Océan Atlantique».

Cette séquence de 3,5 kilomètres comportera un pôle festif, un pôle balnéaire et un pôle naturel, offrant aux urbains des espaces de détente, des lieux de promenade, de pratiques sportives de

plein air, et d'accès direct à la plage, ainsi qu'un magnifique panorama. Ce projet, dont le délai d'exécution est de 18 mois, est conçu selon des plans paysagers professionnels, conformément aux normes écologiques de la plus haute qualité environnementale. Il est le fruit d'un partenariat entre le ministère de l'Intérieur (Direction générale des collectivités locales), la commune de Casablanca et la société Casablanca Aménagement. Une telle initiative vient s'ajouter aux différents projets d'aménagement des espaces verts et récréatifs de Casablanca, notamment les projets de réhabilitation et de mise à niveau du parc de la Ligue arabe, de réaménagement de l'ancien Parc zoologique de Aïn Sebaâ, d'aménagement paysager et récréatif de la forêt de Bouskoura-Merchich, de traitement paysager de l'autoroute urbaine A3, et de réaménagement des Places Rachidi et Mohammed V-Est.

Dotés d'une enveloppe budgétaire globale de l'ordre de 820 millions de dirhams, ces projets connaissent des taux de réalisation très avancés. De plus, un des projets inscrits dans le cadre du plan de développement des espaces verts et récréatifs de Casablanca est déjà achevé. Il s'agit du projet de réaménagement du parc archéologique de Sidi Abderrahmane (40 millions DH).

Ces projets structurants s'inscrivent en droite ligne des objectifs du plan de développement de Casablanca qui ambitionne de faire de la ville une cité disposant d'infrastructures modernes. ▀